

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing:

Trois mois.	12 f.
Six mois.	23
Un an.	44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

DIRECTEUR: H. BOUCHER.

Le Numéro: 15 centimes

Trois mois. 13 f. »

Six mois. 26 »

Un an. 52 »

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.

ROUBAIX, 12 MAI 1870

Chacun comprend l'importance du débat qui s'agit, au sujet de la décentralisation, dans les régions gouvernementales. La résident, en effet, la sécurité du présent, la prospérité de l'avenir. Il est donc naturel que les esprits élevés, les réformateurs pratiques, interviennent dans l'élaboration du futur système administratif. C'est ce que fait M. de Kérigant, membre du Conseil général des Côtes-du-Nord et de la Commission de décentralisation. Dans le projet d'ensemble qu'il publie, divers points nous paraissent discutables; mais le plus grand mérite est marqué au coin de l'expérience et de la raison. Nos lecteurs en jugeront par le résumé ci-après:

Communes. — Les communes restent ce qu'elles sont territorialement. Elles seront dotées d'un revenu fixe et chargées de l'entretien de leurs écoles, des chemins vicinaux, etc.

Le maire, soit qu'on diminue soit qu'on augmente ses attributions, conservera le double caractère qu'il a aujourd'hui et sera nommé par les conseillers municipaux ou par le suffrage universel.

Canton. — Le canton, aujourd'hui circonscription fictive, devient en raison de son rapprochement des populations, une circonscription légale où les communes trouveront l'impulsion, les appuis qu'elles ne peuvent avoir par elles et que l'arrondissement, à cause de son éloignement, ne pourrait jamais leur procurer.

Le canton aura un Conseil formé d'un représentant par mille âmes. Il élit son bureau. Un délégué inspecteur, représentant l'autorité centrale, pourra assister aux séances du Conseil cantonal et exercer les droits conférés au préfet vis-à-vis du Conseil général.

Le budget cantonal se composera de la quote-part de chaque commune et des centimes additionnels de celles-ci.

Arrondissement. — L'arrondissement, trop grand ou trop petit, soit qu'on le considère comme circonscription destinée à développer le travail sur place, est supprimé. Les fonctionnaires actuellement attachés à l'arrondissement recevront une autre destination, soit comme délégués inspecteurs, soit comme juges de paix des cantons, qui devront acquiescer une importance en analogie avec la situation nouvelle.

Département. — Le département est maintenu tel qu'il est. Les attributions des conseils généraux seront augmentées. Une commission du Conseil général sera en permanence au chef-lieu du département pour veiller à l'exécution de ses décisions. Son budget continuera à être alimenté par les mêmes ressources qu'aujourd'hui.

Province. — Il sera institué des groupes départementaux, dans les chefs-lieux desquels les conseils généraux se réuniront périodiquement. Ces groupes départementaux auront pour but de rétablir l'équilibre entre les circonscriptions administratives restées stationnaires, tandis que Paris et d'autres grandes villes se sont accrues démesurément.

Impôts. — On remplacera dans le bud-

get la portion de l'impôt foncier attribuée aux communes par les moyens suivants: réduction de l'armée et de la marine; suppression des cumuls; diminution du nombre des fonctionnaires; impôt sur les valeurs immobilières qui n'existaient pas à l'époque où fut établi l'impôt foncier; atténuation des travaux dans les grands centres; application aux produits étrangers de l'impôt que payent les produits nationaux.

Tel est, substantiellement, le système proposé par M. de Kérigant. Nous accueillerons avec empressement les observations qu'il peut provoquer. Si nous sortons du labour politique, c'est pour rentrer dans le travail réformiste. Puisque, grâce au bon sens et à l'union des gens de cœur, nous voilà tranquilles pour quelque temps, profitons-en. Améliorer, c'est concilier.

EDMOND DUVAL.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

On écrit de Paris, 11 mai:

« L'Empereur a été très-satisfait du résultat du vote et Sa Majesté se montre très-décidée, ainsi que M. Emile Ollivier, à persister dans la voie libérale. Toutefois, le gouvernement est résolu à ne tolérer aucun désordre dans la rue.

» On pense que les modifications ministérielles dont quelques journaux entretiennent le public depuis deux jours ne seront effectuées qu'après le recensement officiel et définitif du vote plébiscitaire, et après que ce résultat aura été porté solennellement à l'Empereur par une députation du Corps-législatif.

» Le nombre des émeutiers arrêtés cette nuit est de 296. Dans les charges qui ont dû être exécutées, un garde de Paris, un brigadier et deux maréchaux-de-logis, ont été blessés. Un sous-brigadier de sergents de ville, père de six enfants est très dangereusement blessé.

» Il est inexact qu'un officier supérieur ait été tué hier par un coup de feu tiré d'une fenêtre, près du Château-d'Eau; il a été blessé mais non tué. Le *Gaulois* dit que deux émeutiers ont été tués; le fait est loin d'être établi. En revanche, l'on craint le renouvellement des troubles pour ce soir, mais l'autorité est décidée à agir énergiquement.

» Les journaux radicaux sans aucune exception désavouent les émeutiers qui obéissent à des chefs de la pire espèce.

» On assure que le plan des révolutionnaires est de maintenir l'émeute en permanence jusqu'à l'ouverture des séances de la Chambre, qui a lieu demain, et de continuer l'agitation de manière à faire coïncider les désordres de la rue avec les débats passionnés que doivent faire naître les interpellations annoncées. Ces interpellations porteront sur les arrestations opérées par suite du dernier complot et sur la manière dont s'est effectué dans l'armée le vote plébiscitaire.

» Le dîner diplomatique donné hier à l'ambassade d'Espagne par M. de Olozaga avait réuni toutes nos sommités politiques. M. E. Ollivier avait à ses côtés, lord Lyons et M. de Werther. M. de Olozaga avait invité également MM. Segris et Chevandier de Valdrôme. On remarquait aussi la présence de M. Schneider, président du Corps-législatif. Après le dîner, l'hôtel de l'ambassade a été brillamment illuminé avec des verres rouges et jaunes, reproduisant les couleurs de l'Espagne.

On parle de M. Poyer-Quertier pour l'un des sièges du Sénat, où l'on veut asseoir des éléments nouveaux, des hommes jeunes, actifs, et déjà mêlés à la lutte. A ce titre, l'ancien député de Rouen viendrait au Luxembourg faire tête à MM. Michel Chevallier, Le Play et Rouher, et défendre un peu les intérêts de l'industrie nationale trop sacrifiés depuis dix ans.

C'est à partir d'aujourd'hui que les décrets du 9 janvier dernier reçoivent leur application; ainsi les admissions temporaires des tissus écus étant supprimées, il ne devra plus y avoir sur notre marché cette dépréciation des cours que les produits étrangers, manufacturés dans des conditions inégales, rendait si sensible à notre industrie colonnière.

De même, le trafic des acquits à caution aura vécu, c'est-à-dire que les fers étrangers seront désormais travaillés en France avec toutes les garanties voulues de loyale concurrence pour nos établissements de forges et de fonderie, et sans qu'il soit possible à l'étranger, sur les états de douanes, de décharger avec des fils de fer — par exemple — le compte d'introduction d'un spéculateur qui aura fait entrer des rails.

M. Flourens, frère de Gustave et maître des requêtes au conseil d'Etat, vient de donner sa démission.

Les correspondances parisiennes des journaux étrangers s'accordent à montrer l'Empereur et les ministres fort soucieux du vote de l'armée. Il serait même question, prétend-on, de réduire le temps de séjour des régiments à Paris, fixé jusqu'ici à trois années. Le Nord dit qu'une réunion des colonels a été tenue aux Tuilleries afin d'examiner un projet qui consisterait à laisser deux ans seulement à Paris: les régiments passeraient la troisième année dans les forts de la banlieue.

Nous lisons dans *l'Union*:

« La chambre des mises en accusation de la haute cour a tenu hier sa deuxième séance.

» Après avoir pris connaissance du dossier de l'affaire, elle a rendu un arrêt qui charge de l'instruction son président, avec faculté, pour ce magistrat, de déléguer soit un ou plusieurs de ses collègues, soit un ou plusieurs juges d'instruction.

» M. Coulon, greffier en chef de la cour de cassation, est choisi pour remplir les mêmes fonctions auprès de la chambre des mises en accusation. Un coopérateur lui devient nécessaire, il aura la faculté de le désigner lui-même.

» M. Lascoux s'est transporté aujourd'hui à Mazas pour y commencer l'interrogatoire des inculpés.

Il est question d'une grande fête plébiscitaire pour le dimanche 22 mai; par toute la France, il y aurait *Te Deum*, réceptions, feux d'artifices, etc., etc.

Le gouvernement anglais a fait demander au cabinet grec que l'exécution des brigands de l'Attique soit suspendue jusqu'à la fin de l'enquête sur le meurtre de Marathon.

Des détachements nombreux, dont l'effectif s'élève à un millier d'hommes, parcourent en tout sens l'Attique, la Béotie, la Mégaride pour découvrir ceux des brigands qui se sont jusqu'ici soustraits aux recherches de la justice.

La cour a porté le déuil une semaine. Le 5 de ce mois, fête du roi George, il n'y a eu ni réception ni fêtes publiques.

XIV

tions personnelles et ses moyens de succès?

Une fois Marcelle mariée au comte, qu'advierait-il?

Qu'il aurait, lui, dans toute cette affaire, joué un rôle de niais; que peut-être l'heureux époux lui ferait grâce et déchirerait ses billets en guise d'aumône, mais qu'il se retrouverait avec cet appui de mains et des embarras de plus: toujours endetté, suspect, menacé de perdre ce regain de crédit; congédié, ou à peu près, de cette maison dont il avait fait en idée le point de départ de sa fortune politique. Non, non, ce qu'il lui fallait, c'était la main de Marcelle; il la voulait, il l'aurait, et malheur à qui oserait la lui disputer!

Les hommes tels que Wilfrid se décident vite. Son parti fut pris à l'instant. Il savait que Geneviève serait ce soir à l'Opéra; il était sûr de l'y trouver, et non moins certain d'obtenir d'elle un rendez-vous qu'elle lui accorderait, sinon par amour, au moins par crainte. Cependant, elle l'accueillit d'un air si glacial et si triste, que, malgré son audace habituelle, il hésita jusqu'à la fin.

Mais au moment où le rideau baissait sur le cinquième acte de *Robert*, il fit semblant de rajuster le manteau de Geneviève, et, se penchant à son oreille, il murmura quelques mots rapides. Au tressaillement de la pauvre femme, il comprit qu'elle était au supplice, mais qu'elle n'osait pas refuser — et qu'elle viendrait!

contemporaines qui ne sera pas perdu pour les Balzac de l'avenir! interrompit Wilfrid avec ce persiflage hautain qui lui était particulier.

Puis, redoublant de brusquerie railleuse, il ajouta:

— Est-ce que vous croyez, par hasard, que je vais vous les demander? Oh! madame! insultez ainsi l'homme qu'on a aimé!

Mais alors? murmura-t-elle sans pouvoir vaincre le tremblement de sa voix.

— Alors... causons paisiblement, comme deux vieux amis, poursuivit-il avec ces inflexions calmes qui le rendaient si séduisant. Vous m'avez aimé... d'amour... oh! oui, et si j'étais assez ingrat pour l'oublier, j'ai des souvenirs qui me le rappelleraient. Mais l'amour n'a qu'une saison; la saison est passée. Ce qu'il me faut maintenant, c'est un cœur qui me comprenne... supérieur aux préjugés vulgaires, assez fermes, assez généreux, assez dévoué pour se résigner au sacrifice, s'il s'agit de me sauver...

Il fit une pause, comme pour rassembler ses forces, et mettre toute l'énergie de sa volonté dans les paroles qui allaient suivre. Peut-être aussi espérait-il que Geneviève laisserait échapper quelques mots imprudents qui amènerait la question sur son vrai terrain.

Elle se tut; il reprit. Cette fois sa parole avait le froid poli et le tranchant de l'acier;

— Je ne veux, pour rien au monde, rester le débiteur de cet homme qui m'ir-

Geneviève arriva chez le marquis de Sivry, drapée et voilée de noir comme une prêtresse d'Isis. Et les voir tous deux, au moment où il lui offrit la main pour la faire asseoir, on eût dit bien moins deux amants réunis dans un rendez-vous que deux adversaires engagés dans un duel à mort.

— Me voici, monsieur, dit-elle, d'une voix hrvée; je suis venue pour vous prouver que je ne vous crains pas.

Un sourire d'ironie effleura les lèvres de Wilfrid.

— A présent, que me voulez-vous? C'était dit d'un ton de défi, qui ne réunissait pas à cacher la trépitation et l'angoisse. M. de Sivry ne pouvait s'y tromper.

— Je veux d'abord vous apprendre, répliqua-t-il avec une pointe de moquerie, une nouvelle qui ne peut manquer de vous faire plaisir, si vous ne la savez déjà. C'est que votre irrésistible ami, le vrai maître de votre maison, l'archimillionnaire comte de Santa-Maria est mon créancier. Je lui dois trois cent mille francs.

— Hélas! je ne puis vous les offrir, reprit la baronne d'Anglais, incapable de mesurer toutes ses paroles. J'ai trois mille francs de pension par mois, et j'en dois soixante mille à ma couturière...

— Bien! voilà un trait de mœurs

douter que les mots « *by some of the leading members of the opposition* » n'indiquent pas les chefs mèmes. Quand les anglais veulent indiquer M. Disraéli, ils ne disent pas: *A leading member of the opposition*, mais *the leader* ou *a leader of the opposition*.

Les chefs de l'opposition ont envoyé à M. Zaimis une députation pour lui demander des explications sur les paroles mises dans sa bouche par M. Erskine.

M. Zaimis a répondu par écrit qu'il n'avait jamais tenu le propos que M. Erskine lui attribuait.

Londres, 10 mai soir. — Chambre des Communes. — M. Otway, sous-secrétaire aux affaires étrangères, répondant à M. Herbert, dit que le gouvernement anglais a envoyé des instructions à M. Erskine demandant que l'exécution des brigands soit suspendue jusqu'à ce que l'enquête sur les massacres de Marathon soit terminée d'une manière satisfaisante.

Londres, 11 mai. — Les avis de Cuba portent que les insurgés ont disparu du district de Camagney.

Hier, à Londres, a eu lieu un meeting des actionnaires de la *Submarine Telegraph Company*, dans lequel on a adopté la proposition de poser un nouveau câble entre l'Angleterre et la France, vers la fin de juillet.

Florence, 10 mai, soir. — Depuis l'affaire de Filadélfia, bon nombre d'insurgés sont retournés dans leurs foyers.

Hier soir, on craignait une grève sédition des ouvriers employés aux travaux du tunnel du chemin de fer de Stallati (Calabre); mais les derniers avis assurent que toute crainte à cet égard s'est évanouie, l'entrepreneur des travaux s'étant procuré de l'argent pour payer les ouvriers.

Rome, 10 mai. — Le dépouillement des votes militaires de la division française n'a donné que 540 non et un peu plus de 100 abstentions sur tout l'effectif.

Marseille, 10 mai. — Les lettres de Constantinople, du 4 mai, rendant compte du service funèbre à l'ambassade d'Angleterre en l'honneur des victimes de Marathon, portent que, dans un discours prononcé à cet occasion, le chapelain de l'ambassade a délégué la responsabilité de la nation hellénique en présence d'un fait qui n'a pas d'autre portée que celle d'un acte isolé.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 11 mai.

Paris a été très surpris et en même temps très irrité d'apprendre ce matin que quelques centaines de mauvais garnements ont encore hier soir essayé de faire une émeute dans le quartier du faubourg du Temple. L'opinion publique réclame une prompt répression; elle pense que la police possède assez de moyens d'investigation pour connaître les individus qui troublent la tranquillité de la rue et de les expulser de la capitale. Il faut dire aussi que la faute est partagée par les incorrigibles badauds qui s'amusent toujours partout où il y a quelque espérance de spectacle ou de scandale. Il est à craindre pour eux qu'ils ne reçoivent une sanglante leçon. Les tentatives de désordre sont concentrées dans un seul quartier: le reste de la capitale est dans un calme parfait. La *Marseillaise*, qui joue dans ces circonstances le rôle le plus déplorable que tous

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 13 MAI 1870.

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR
MM. A. DE PONTMARTIN ET F. BÉCHARD

PREMIÈRE PARTIE.

XIII

Qui pouvait savoir si Santa-Maria n'était pas déjà le confident, l'instrument de madame d'Anglais; si ces grosses sommes qu'il lui avait si spontanément prêtées, n'avaient pas pour but de l'éloigner, de l'annuler, de paralyser ses préten-